

MOULoud IDIR, POLITOLOGUE ALGÉRIEN ÉTABLI AU QUÉBEC, AU TEMPS D'ALGÉRIE

«Pour combattre le terrorisme, il faut arrêter la machine qui le produit»

Deuxième partie et fin

Plus d'un mois après les faits, l'attentat terroriste qui a ciblé le Centre culturel islamique de Québec, dans lequel deux Algériens ont été tués, continue toujours d'alimenter l'actualité au Canada. Mouloud Idir est politologue d'origine algérienne établi au Québec. Il travaille sur les enjeux migratoires, de pluralisme et de protection des réfugiés au Centre justice et foi. Dans cette interview, il décrit l'état d'esprit des Québécois musulmans stigmatisés par leurs concitoyens.

Entretien réalisé par
Karim Aimeur

Le décret anti-immigration du président américain a soulevé un tollé général dans le monde. Pourquoi ce décret visant sept pays ?

Il y aurait beaucoup d'éléments à considérer. J'en note quelques-uns qui ressortent : il s'agit de sept pays déjà ciblés par Obama pour restrictions de voyager aux USA, donc Trump n'a fait qu'officialiser un interdit latent ; il s'agit aussi de sept pays qui n'ont pas de relations avec Israël et qui interdisent aux Israéliens de voyager chez eux - mais ils ne sont pas les seuls, il y en a d'autres qui ferment la porte aux Israéliens.

Il s'agit aussi de sept pays que le président Obama a «droné» allègrement, et on verra si Trump continuera cette politique de dronage. La grosse crainte est ce que fera Trump avec l'Iran, notamment sous la pression des faucons israéliens qui ont considéré Obama comme un «islamo-gauchiste» trop conciliant avec Téhéran. Trump a averti ces six autres pays de ne pas se solidariser avec l'Iran le cas échéant... Vous remarquerez que des États comme l'Égypte, le Pakistan, l'Arabie saoudite ne font pas partie de la liste. Ils sont globalement des gendarmes régionaux de l'axe de l'Otan et ont des relations plus ou moins normalisées avec Israël.

Il y a toutefois fort à parier que Trump bluffe sur l'Iran. L'accord avec ce pays n'est pas un accord bilatéral.

Au meilleur de mes connaissances, il me semble que c'est un accord international approuvé par l'ONU, et il implique les 5 membres permanents du Conseil de sécurité et l'Allemagne. L'abandon de cet accord laisserait alors les mains libres à l'Iran pour développer ses options nucléaires et placerait les deux pays sur la voie d'une éventuelle confrontation militaire, une perspective que Trump ne voudrait vraisemblablement pas avoir à gérer. La relation avec l'Arabie saoudite qui se rapproche de Moscou est à surveiller.

Trump menace ce pays en lui demandant de rembourser les coûts encourus pour sa protection et les dépenses militaires encourues par les USA.

J'ai aussi lu que des éléments proches de Trump sont des adeptes de la loi Jasta, qui permet aux personnes de citoyenneté étatsunienne touchées par les attentats du 11 septembre de poursuivre l'Arabie saoudite pour obtenir une compensation financière. Cela équivaudrait à des milliards de dollars. Mais tout ça, ce sont aussi des leviers dont on use et qu'on marchandé géopolitiquement pour pousser l'Arabie saoudite à jouer son rôle classique de tête de pont régional.

Donald Trump a invité les sénateurs qui ont critiqué sa démarche à focaliser leur énergie sur Daesh. Que vous inspirent les débats sur ces enjeux autour de Daesh et de



l'islam ?

Sur ces enjeux, Trump tient plusieurs discours. Il dit vouloir combattre Daesh aux côtés de la Russie. Mais il ne doit pas ignorer que pour cela, il aura l'Iran et le Hezbollah comme alliés ou à tout le moins comme partenaires de discussions. Le même Iran sur lequel il tient un discours de va-t-en-guerre. Il ne pourra pas cacher ces contresens trop longtemps au peuple étatsunien.

Mais pour combattre le terrorisme, le plus important est d'arrêter la machine consistant à produire du terrorisme. Je crois pour ma part que les approches du phénomène jihadiste qui ne prennent pas en compte les effets multiples de la persistance des rapports de domination globaux sont des raccourcis, et simplistes sur le plan de la méthode. Je réfléchis encore comme tiers-mondiste sur ces enjeux.

Par ailleurs, n'oublions pas que ce qui se joue ici comme violence au sujet de Daesh est pour beaucoup tributaire de l'invasion de l'Irak de 2003, critiquée d'ailleurs par le président Trump. Plus fondamentalement, s'agissant de la question jihadiste, il faut sans doute revenir au sens théologique du mot en menant un travail contre-hégémonique invoquant justement une conception plus subversive du djihad contre le jihadisme. Je veux dire qu'il faut contrer les amalgames en contrant l'islamophobie qui lit l'appel à la violence dans le Coran ou le manque d'exégèse de masses illettrées. Je rappelle que l'écrasante ma-

rité des victimes du terrorisme dit djihadiste est musulmane. À cela, je crois en effet, comme le rappelait récemment Étienne Balibar, que la réponse n'est pas tant (ou pas seulement) la réforme théologique irradiant par le haut, mais davantage une réforme du sens commun de la religion qui fera du jihadisme une contre-vérité et une hérésie aux yeux des croyants eux-mêmes.

Il faut pour cela recourir à des analyses plus profanes sur ces enjeux et comprendre que les causes des guerres ne sont pas inscrites dans l'ADN des religions. Mais quand le «code» de la religion (ou de la «contre-religion») s'en empare, la cruauté peut excéder toute limite, car l'ennemi devient anathème. Le minimum que l'on puisse faire est notamment de cesser de jouer sur les schismes de l'islam comme ne cessent de le faire nos États en alimentant les rivalités.

Les réactions des pays musulmans à la black-list de Trump sont timorées, voire inexistantes, pour certains. Quelle réflexion cela vous inspire ?

Je ne sais pas s'il y a eu des réactions et de quelle nature elles sont. Je sais juste que les migrants dont il est ici question viennent de pays de la partie dominée du monde. L'immigration est en ce sens aussi une affaire de relations internationales. Je ne trouve pas que les États africains et maghrébins portent pour le moment une parole qui puisse alléger le poids des discours humiliants qui circu-

lent à propos de leurs ressortissants.

Des figures intellectuelles comme Felwine Sarr, Leonoria Miano, Hourya Bentouhami ou Nadia Yala Kisukidi figurent au nombre des voix à découvrir sur ces enjeux. À défaut, les migrants continueront tout au plus à être considérés comme des variables d'ajustement. Et on ne s'intéressera qu'aux plus élitistes et nantis d'entre eux. C'est en effet une situation bien paradoxale que celle de l'immigré qui n'est pas réellement un égal dans l'ordre national dans lequel l'immigration l'a placé et l'a amené à vivre ; et celle de l'émigré que son émigration conduit à vivre (et vivre durablement) hors de l'ordre national dans lequel il est le «national» ! Mais un ordre national qui pèse peu du fait de la position des pays d'origine dans l'ordre mondial. Le sociologue algérien Abdelmalek Sayad voyait là toutes les caractéristiques fondamentales, dans leur double série, de l'immigré et de l'émigré qui ont à leur principe l'exclusion politique du politique, telle qu'elle s'impose à l'immigré et telle que lui-même se l'impose. C'est ce que Sayad appelait la double absence.

Je dirai que cette condition migrante a toutefois une grande vertu politique et analytique en ce qu'elle permet de démasquer les présupposés de la pensée d'État et des relations entre les États en la matière. Elle les démasque en forçant à révéler la vérité des règles de fonctionnement en la matière. En cela, l'immigré (et avec lui l'émigré) est un scandale pour tout

l'ordre politique, l'ordre politique qui en fait un «immigré» tout comme celui qui en parle en tant qu'il est son émigré : il est, comme dit Hannah Arendt, «ce grand danger qu'engendre l'existence d'individus contraints à vivre en dehors du monde commun» et lâchés dans la contingence de rapports inégalitaires et souvent dans des zones de non-droit. Bien des catégories de personnes migrantes sont vues comme excédentaires et inutiles. C'est comme ça qu'il faut comprendre les murs que l'on érige contre les migrants et le laisser-mourir en mer engendre en ce sens. Cela obéit à une forme de régulation ethnico- raciale de populations prolétariées.

Si l'on critique ainsi les États, d'où attendre les réponses à ces enjeux ?

Comme on ne peut pas tout attendre des États en la matière, ce qui ne signifie pas qu'on les décharge de leurs responsabilités, il importe de faire connaître les mouvements actifs au sein des sociétés qui se chargent de sortir ces enjeux du calcul et de l'indifférence. Il y a au Canada, au Québec et dans les pays à majorité musulmane, bien des organismes qui veillent à cela. C'est aux journalistes de les faire connaître. Il y a aussi au sein des États quelques garde-fous à ne pas négliger. On le voit, Trump bute sur le système de justice qui invalide ses décrets, tant mieux. C'est donc à une diversité de tactiques et des lieux d'engagement qu'il faut faire appel en la matière. Je pense à ces mouvements pour des villes refuges notamment. Mais aussi aux organisations de défense des droits des migrants qui naissent sur le continent africain. À l'échelle africaine et maghrébine par exemple, une initiative politique forte serait de coordonner les autorités diplomatiques et consulaires africaines basées en Europe ou en Amérique du Nord pour qu'elles portent directement assistance aux rescapés de leurs pays ou leur viennent en aide sur les enjeux de discrimination ou de racisme dans une optique de défense des droits notamment.

Autre élément, les dispositions juridiques et politiques des États africains sont en déphasage par rapport à la nature transnationale des enjeux migratoires. L'Union africaine est sans moyens et n'est pas en mesure d'imposer cette question sur son agenda, en dépit du fait que le sort des migrants s'inscrit indirectement dans le projet de libre circulation des ressortissants africains d'un pays à l'autre. Je crois au projet d'une Afrique intégrée qui prend à bras-le-corps l'enjeu dans l'optique de ce que j'appelle, non pas une abolition, mais une démocratisation de l'institution frontalière. Il ne faut pas appeler à l'abolition des frontières, mais œuvrer au rapprochement par des échanges culturels et académiques notamment. Les dynamiques sociétales feront le reste.

K. A.